



## SYNTHESE DU PROGRAMME

### RESTRUCTURATION DU COLLEGE DOLTO A REICHSHOFFEN

Mai 2017



#### 1. Présentation de l'opération

Le collège « Françoise DOLTO » accueille actuellement 410 élèves. Le collège compte une section ULIS (12 élèves) et une section SEGPA (48 élèves), répartie en trois champs professionnels : Hygiène / Alimentation / Services (HAS), Habitat, Vente / Distribution / Magasinage (VDM).

Le collège, constitué de plusieurs bâtiments d'époques différentes, est implanté sur un site présentant un dénivelé important.

L'état des lieux met en évidence des bâtiments parfois vétustes, mal isolés thermiquement et ne répondant plus aux réglementations en vigueur en terme d'accessibilité et de surface des locaux. Le fonctionnement du collège est par ailleurs impacté par une administration se trouvant à l'écart du reste des bâtiments et une implantation des locaux de la vie scolaire rendant difficile l'organisation et la surveillance.

Les objectifs de l'opération sont les suivants:

- Apporter les améliorations fonctionnelles attendues
- Répondre aux besoins pédagogiques et réglementaires
- Rendre le site et les bâtiments accessibles aux personnes handicapées, dans le cadre de l'Agenda d'accessibilité programmée (ADAP)
- Améliorer le bâti existant (efficacité énergétique)

A cette fin, le maître d'ouvrage envisage de restructurer une partie des bâtiments existants, dont l'atelier SEGPA car ils ne correspondent plus aux normes pédagogiques, techniques et réglementaires actuelles.

Les effectifs sont en baisse et les dimensionnements sont basés sur un collège 400. La section SEGPA est dimensionnée sur un effectif de 100 élèves.

La charte Développement Durable des Construction Départementales du Bas-Rhin sera appliquée.

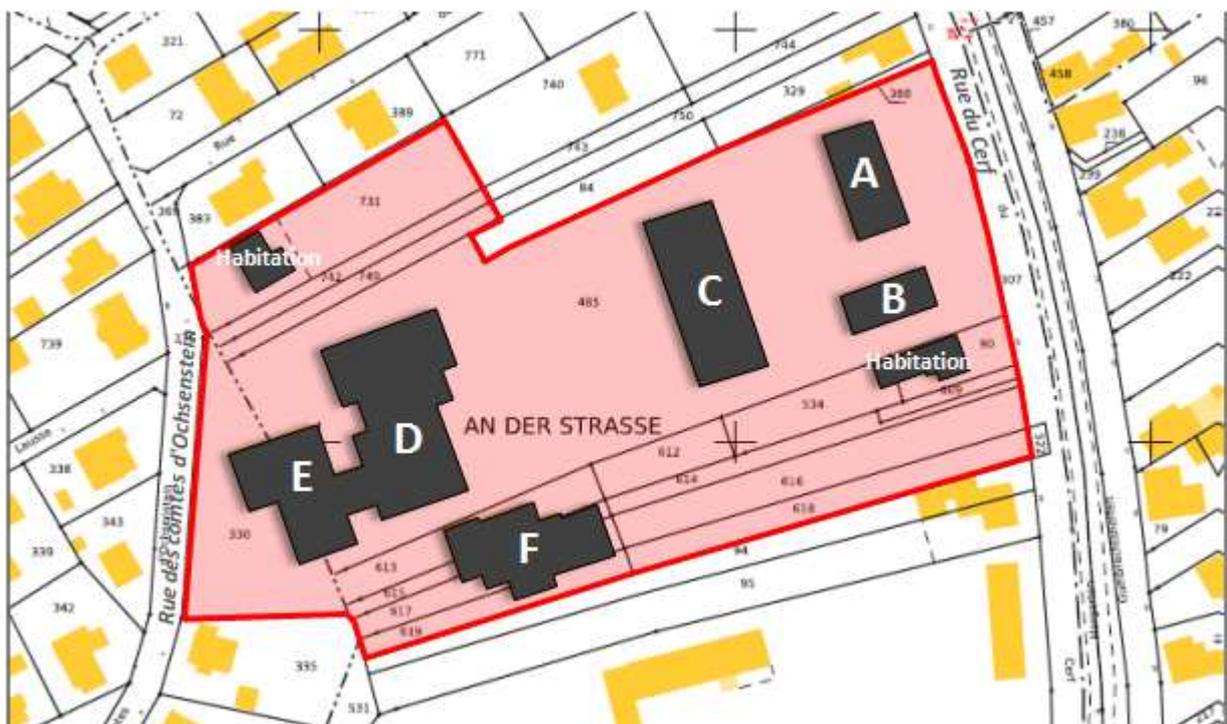
L'opération concerne :

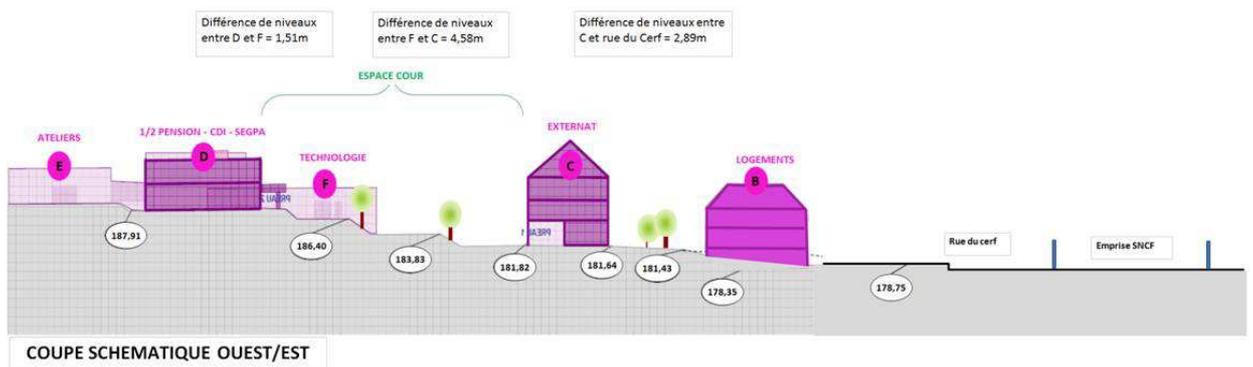
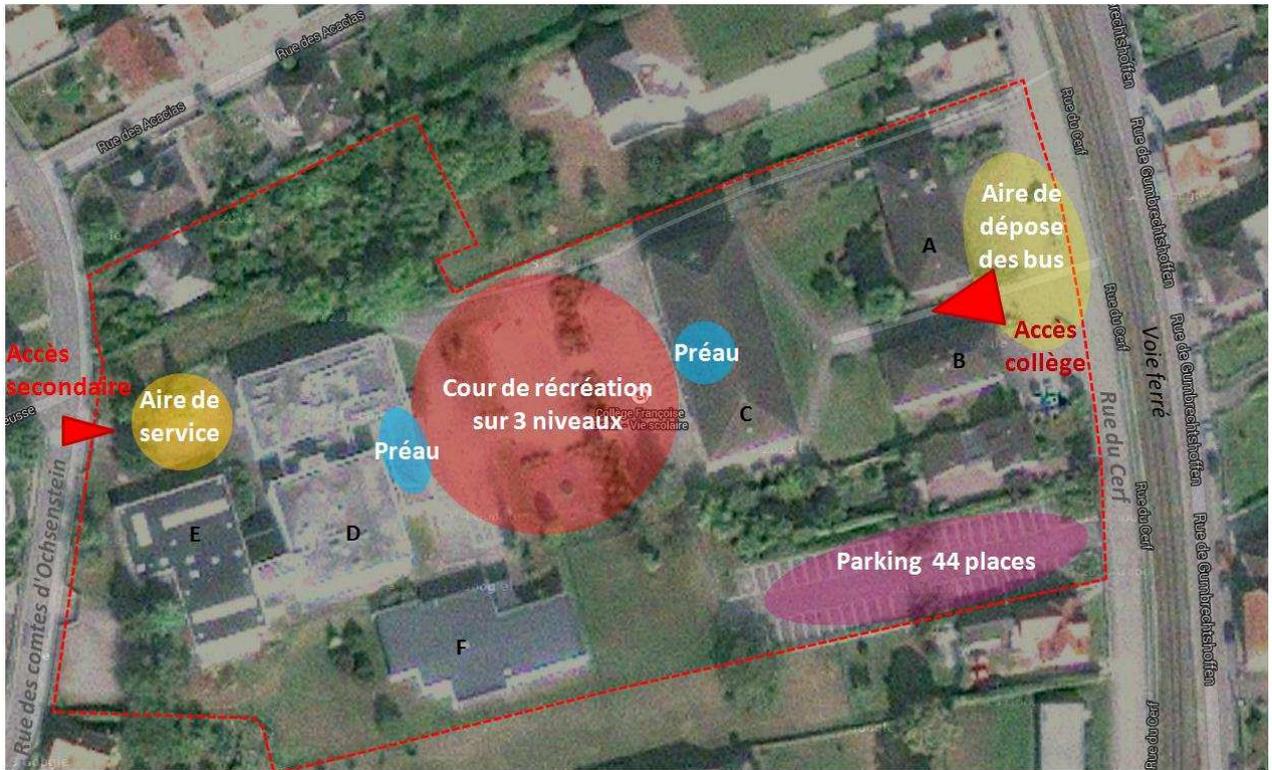
- La reconfiguration du parvis d'entrée impliquant la démolition du bâtiment A.
- La création d'un abri vélos mitoyen au nouveau parvis.
- La création de rampes d'accès au bâtiment C pour les personnes à mobilité réduite.
- La construction d'un nouveau préau de 160 m<sup>2</sup> pour le bâtiment C.
- La restructuration du bâtiment C incluant son amélioration thermique, la mise en œuvre d'un ascenseur, le réaménagement du RDC et du 1<sup>er</sup> étage (intégration de l'administration et restructuration partielle de salles courantes), la rénovation légère du 2<sup>ème</sup> étage, ainsi que la mise en place d'une nouvelle chaufferie et d'une ventilation adaptée.
- La mise en accessibilité du bâtiment D (demi-pension) par la construction d'une passerelle reliant le bâtiment C et le niveau haut de la cour.
- L'amélioration thermique et le réaménagement partiel du bâtiment E (Ateliers SEGPA)

Cette opération n'intervient ni sur les logements (B), ni sur la demi-pension qui a été restructurée en 2002 (D), hormis la mise aux normes dans le cadre de l'ADAP.

## 2. Localisation

Les bâtiments concernés par l'opération sont les bâtiments A, C et E, ainsi que le parvis situé rue du Cerf. Une reprise structurale ponctuelle est à prévoir sur le bâtiment F.





### 3. Définition des besoins

La liste des besoins a été réalisée sur la base de la liste type « collège 400 » du Conseil Départemental et sur l'interview des usagers. Elle tient compte uniquement des espaces impactés par le projet : espaces à déplacer, à modifier ou à créer.

PROGRAMME	REFERENCE 400		
Local	Nb	SU	Total (m <sup>2</sup> )
<b>SURFACES INTERIEURES</b>			<b>1 096,00</b>

#### A ENSEIGNEMENT 315,00

A1	Salles banalisées			<b>180,00</b>	
A1	001	Salle courante	3	60	180

A2	Technologie			<b>20</b>	
A2	001	Espace de communication	1	20	20,00

A3	SEGPA			<b>115</b>	
A3	001	Salle de lancement habitat	1	86	86,00
A3	002	Vestiaires professeurs	1	4	4,00
A3	003	Vestiaires élèves	1	6	6,00
A3	004	Magasin	1	5	5,00
A3	005	Outilsage	1	14	14,00

#### B LOCAUX D'ACCOMPAGNEMENT A L'ENSEIGNEMENT 313,00

B1	Hall et sanitaires			<b>50</b>	
B1	001	Hall d'accueil - détente	1	50	50

B2	Vie scolaire			<b>125</b>	
B2	001	Salle d'études	1	60	60
B2	002	Salle de soutien	1	25	25
B2	003	Bureau du conseiller d'éducation (CPE)	1	20	20
B2	004	Bureau des surveillants	1	20	20

B3	Service accueil santé			<b>46</b>	
B3	001	Bureau infirmière et bureau médecin/assistante sociale	2	18	36
B3	002	Lit d'attente	2	5	10

B4	Locaux enseignants			<b>92</b>	
B4	001	Foyer enseignants (0,1m <sup>2</sup> / élèves) 400 collège 100 SEGPA	400	0,1	40
B4	002	Espace de travail	3	10	30
B4	003	Espace casiers et copieur	1	10	10
B4	004	Sanitaires H-F	2	6	12

#### C Administration 232,00

C	001	Réception des parents d'élèves	1	12	12
C	002	Bureau du principal	1	18	18
C	003	Bureau du principal adjoint	1	18	18
C	004	Directrice SEGPA	1	18	18
C	005	Secrétariat	1	18	18
C	006	Bureau gestionnaire	1	18	18
C	007	Secrétariat gestionnaire	1	18	18
C	008	Local photocopieur	1	10	10
C	009	Local serveur	1	10	10
C	010	Sanitaires	1	6	6
C	011	Archives - rangement	1	20	20
C	012	Grande Salle de réunion	1	60	60
C	013	Office de la salle de réunion / Détente	1	6	6

#### D Locaux de maintenance 236,00

D	001	Atelier du factotum, dépôt mobilier Espaces vert / Soudure et peinture / Outilsage	1	120	120
D	002	Bureau du factotum	1	20	20
D	003	Garage de la voiture de service	1	25	25
D	004	Locaux d'entretien ( 1/ niveau)	1	10	10
D	005	Vestiaire des agents d'entretien	1	18	18
D	006	Bureau ATC	1	15	15
D	007	Toilettes	2	2	4
D	008	Douches	2	3	6
D	009	Local poubelles	1	18	18

#### AUTRES SURFACES 335,00

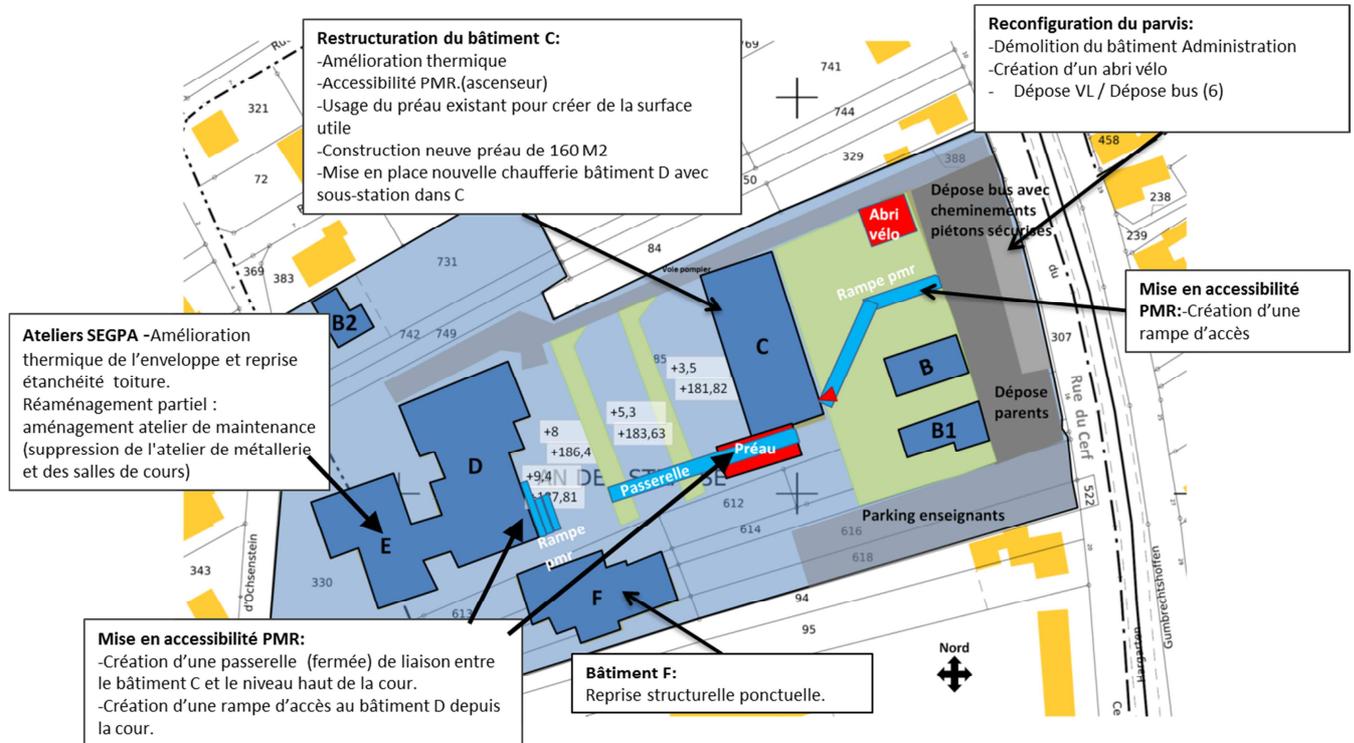
#### E Surfaces extérieures 160,00

E	001	Le préau 0,4 m <sup>2</sup> / élèves	400	0,4	160
---	-----	--------------------------------------	-----	-----	-----

#### F Desserte extérieure 175,00

F	001	Le garage à vélo	175	1	175
---	-----	------------------	-----	---	-----

## 4. Travaux envisagés

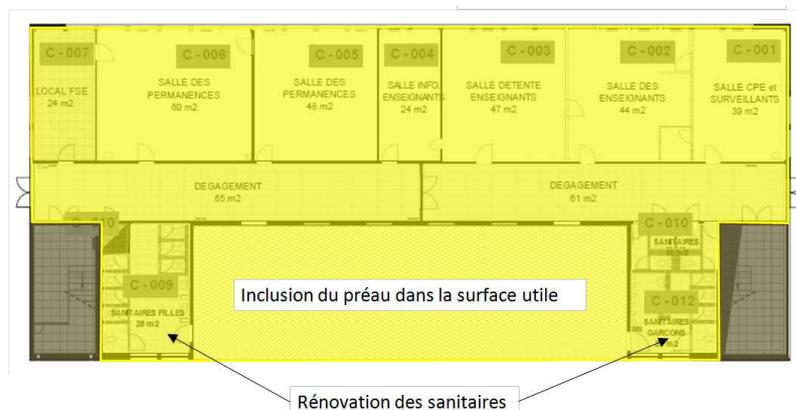


- **Restructuration partielle du bâtiment C**

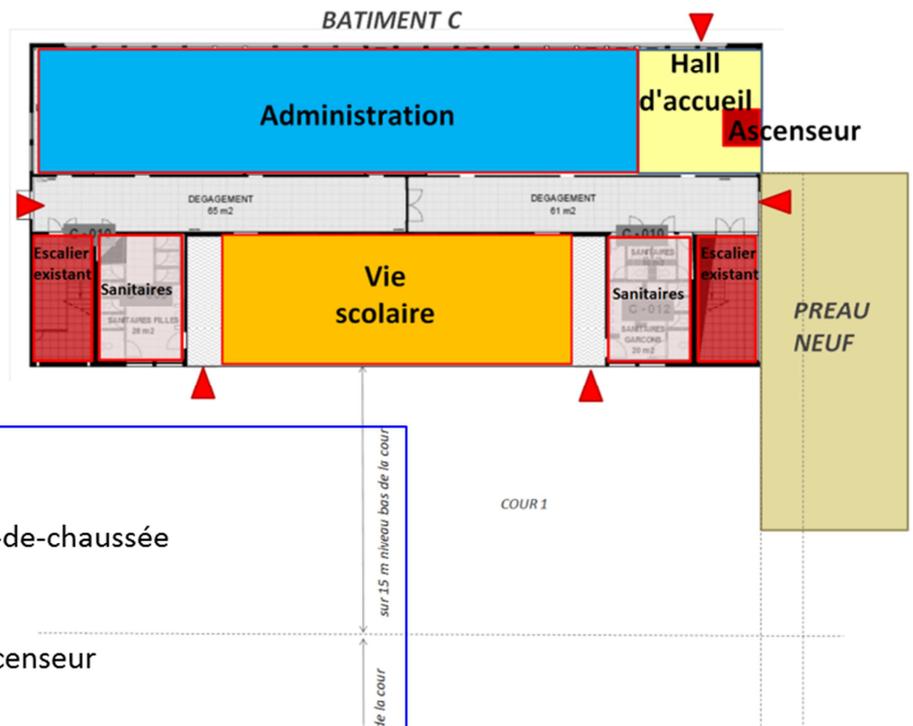
**Objectifs :** relocaliser les locaux du bâtiment A dans le bâtiment C et créer des salles de classe de 60 m<sup>2</sup>, et création de locaux selon la liste des besoins.

Mise en place d'une nouvelle chaufferie, remplaçant la chaufferie du bâtiment A.

Amélioration thermique. Pose d'un ascenseur (permettant à la fois l'accessibilité du bâtiment et également de la cour haute, des bâtiments D et F via la passerelle).



**BATIMENT C- Rez-de-chaussée existant**



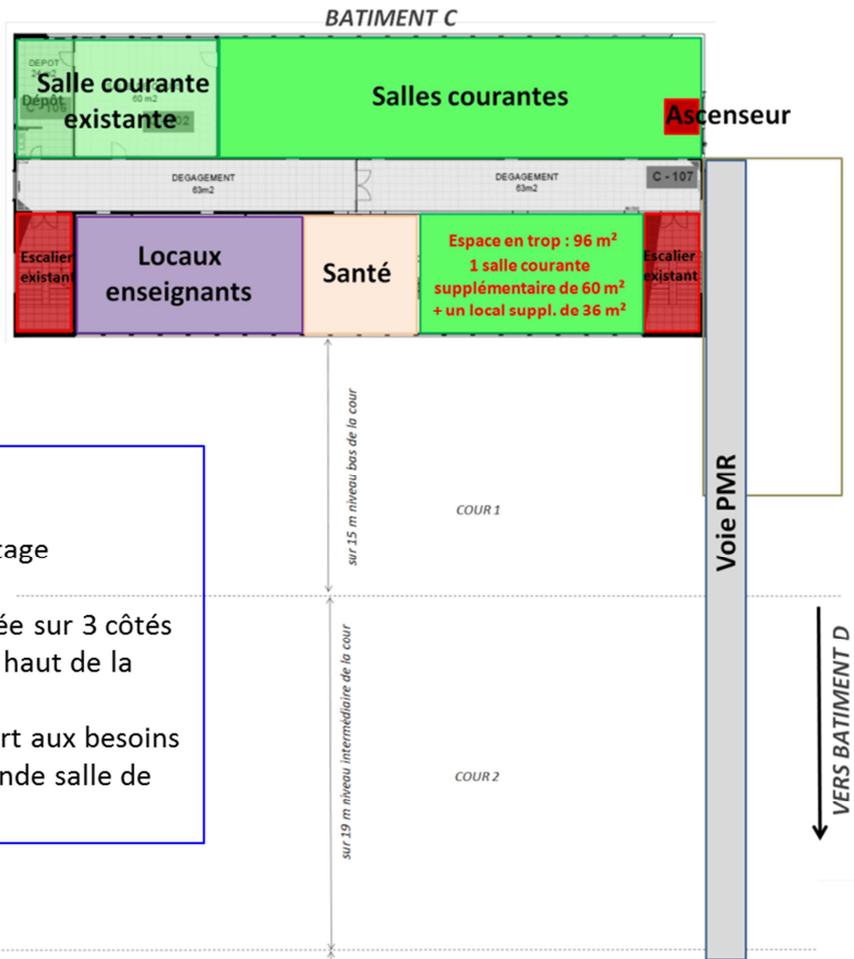
**Travaux :**

- Réaménagement du rez-de-chaussée
- Fermeture du préau
- Pour tous les niveaux :**
  - Mise en place d'un ascenseur
  - Isolation thermique
  - Rénovation des couloirs
  - Ventilation double flux
- Création d'un préau neuf
- Mise en place d'une nouvelle chaufferie

**BATIMENT C- Rez- de- chaussée projeté**



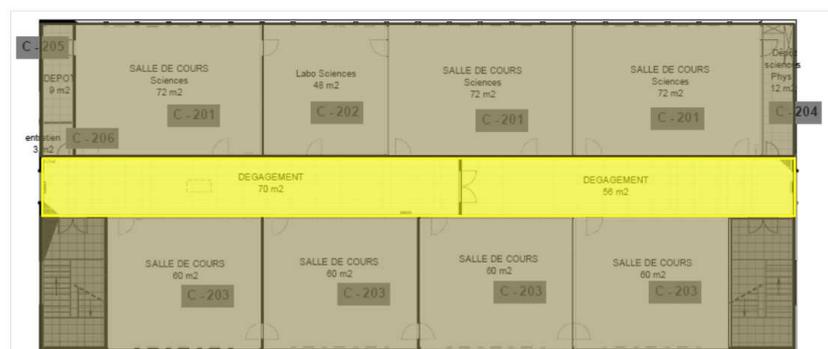
**BATIMENT C- 1<sup>er</sup> étage existant**



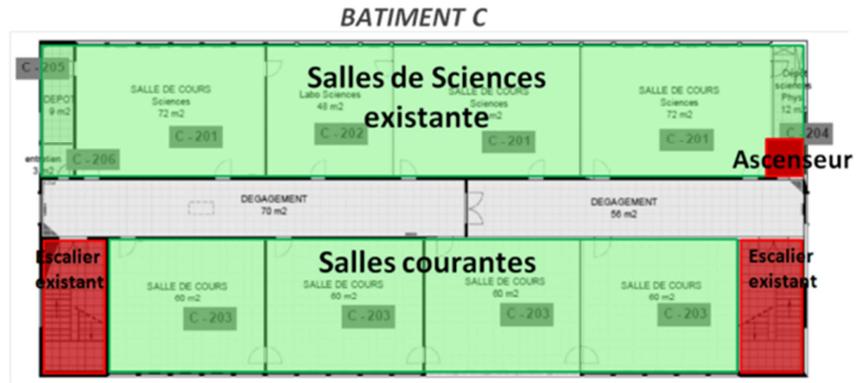
**Travaux :**

- Réaménagement du premier étage (salles banalisées trop petites)
- Création d'une passerelle fermée sur 3 côtés entre le bâtiment C et le niveau haut de la cour
- Surface excédentaire par rapport aux besoins : +96 m<sup>2</sup>/ peut accueillir une grande salle de réunion

**BATIMENT C- 1<sup>er</sup> étage projeté**



**BATIMENT C- 2<sup>ème</sup> étage existant**



**Travaux :**

-Rénovation légère des locaux existants

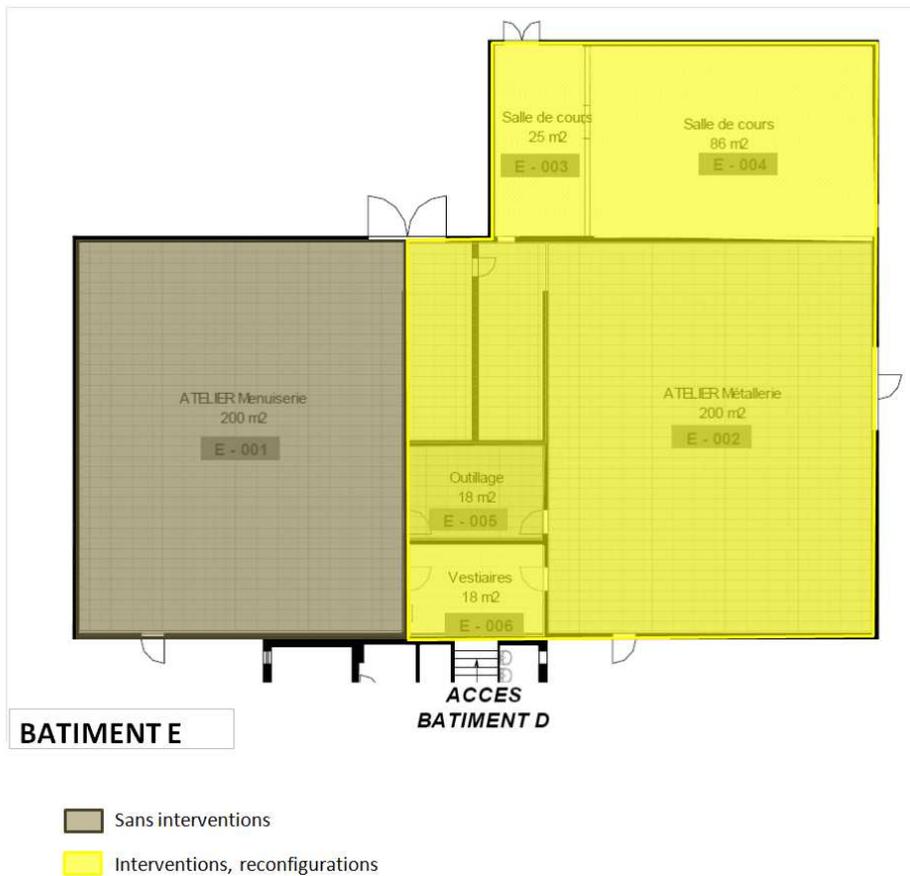
**BATIMENT C- 2<sup>ème</sup> étage projeté**

- **Nouveau préau**
  - Création d'un nouveau préau de 160 m<sup>2</sup>.
- **Amélioration de l'accessibilité du site**
  - Rendre le site et les bâtiments accessibles aux personnes handicapées, dans le cadre de l'Agenda d'accessibilité programmée (ADAP)
  - Création d'un passage couvert pour liaison PMR entre le 1<sup>er</sup> étage du bâtiment C et la plateforme haute de la cour. Création d'une rampe d'accès PMR vers le bâtiment D. Objectif : assurer la liaison entre les bâtiments pour une personne à mobilité réduite.
  - Création d'un passage couvert pour liaison PMR entre le 1<sup>er</sup> étage du bâtiment C et la plateforme haute de la cour. Création d'une rampe d'accès PMR vers le bâtiment D. Objectif : assurer la liaison entre les bâtiments pour une personne à mobilité réduite.
- **Reconfiguration du parvis**

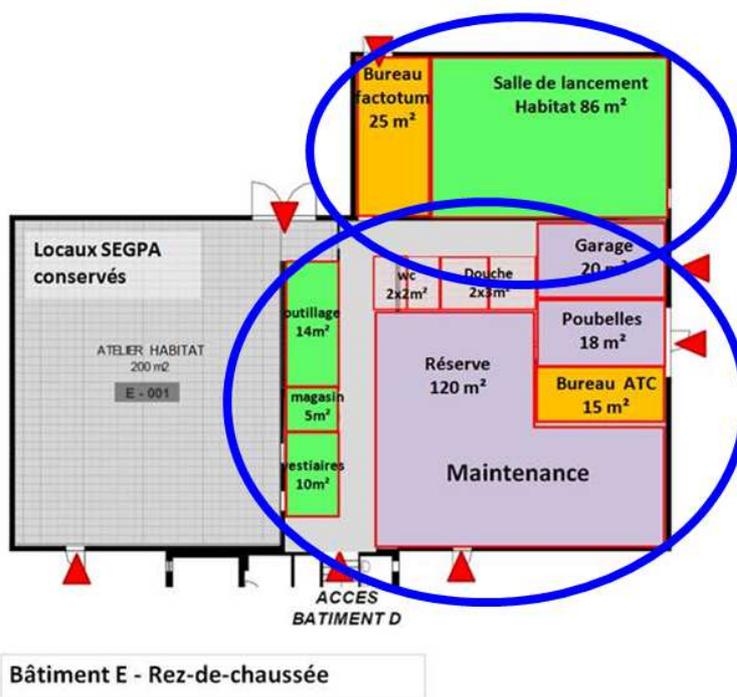
Démolition du bâtiment A et création d'un parvis pour le collège avec :

  - Dépose bus
  - Cheminements piétons sécurisés
  - Dépose minute 5 places pour les parents
  - Abri vélos 100 places avec accès sécurisé
  - Rampe d'accès depuis la rue vers le bâtiment C, accessible aux PMR
  - Conserver un accès pompier aux bâtiments existants
  - Espaces paysagers
- **Intervention sur le bâtiment E**
  - Amélioration de l'enveloppe thermique : changement des huisseries, révision de la toiture, ...
  - Restructuration légère :

- Aménagement de l'espace Métallerie pour accueillir les locaux de maintenance
- Aménagement des locaux SEGPA selon liste des besoins (salle de lancement, outillage ...)
- Pas de modification de l'atelier « Habitat »



Proposition d'intervention sur le bâtiment E :



## 5. Exigences techniques et réglementaires :

Les prescriptions par local sont détaillés dans les fiches espace. Voici quelques indications de manière non exhaustives :

Gros-Œuvre/Structures passerelle et préau :

- Mode constructif au choix des concepteurs

Façades :

- Cohérence architecturale avec le contexte
- Isolation performante
- Protections solaires motorisées et robustes pour les façades exposées
- Asservissement à l'éclairage naturel (GTC)
- Facilité d'entretien

Parachèvements :

- Créer des ambiances propices au travail
- Sols résistants et faciles d'entretien

Chauffage/Ventilation :

- Etude de faisabilité pour la mise en place d'une nouvelle chaufferie
- Efficacité énergétique

Installations sanitaires :

- Equipements économes et robustes

Electricité/Courants faibles :

- Privilégier le recours à l'éclairage naturel
- Appareillages économes

## 6. Calendrier

- Choix du maître d'œuvre : 4 mois
- Etudes de maîtrise d'œuvre: 8 mois
- Consultation des entreprises : 5 mois
- Travaux en site occupé : 20 mois (usage de locaux modulaires)
- Livraison prévisionnelle : septembre 2020

## 7. Chiffrage prévisionnel

Le coût des travaux de cette opération s'établit à **3,1 M€ HT**. Le coût prévisionnel de l'opération avec les études, les frais de maîtrise d'œuvre et les assurances s'établit à **4,9 M€ TTC** . (valeur février 2017)